

Initiales de la
présidence

Initiales de la
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 SEPTEMBRE 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 26 septembre 2017 à la salle Flore laurentienne située au centre administratif de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

SONT PRÉSENTS :

COMMISSAIRES :

Mesdames Diane Fournier, Denise Girard, Catherine Pelletier et Carole Lavallée

Messieurs Michel Gervais, Benoît Laganière, Serge Mainville, David Miljour et Alain Riendeau

Formant quorum sous la présidence de Mme Carole Lavallée.

COMMISSAIRE REPRÉSENTANT LES PARENTS:

Monsieur Bruno Marcoux

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Anthony Bellini, directeur général

Mme Sylvie Caron, directrice générale adjointe

Mme Marie-Dominique Taillon, directrice générale adjointe

Me Julie Brunelle, directrice du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOMENT DE RÉFLEXION

La présidente, Mme Carole Lavallée, déclare la séance ouverte. Il est 21 h 17.

03-CE-2017-2018

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par M. Serge Mainville :

QUE l'ordre du jour soit adopté en tenant compte d'une modification au point 3. afin qu'il se lise comme suit :

3.1 *Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 27 juin 2017*

3.2 *Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 septembre 2017.*

Adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux :

Initiales de la
présidence

Initiales de la
secrétaire

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 SEPTEMBRE 2017

- 3.1. Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 juin 2017
- 3.2. Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 septembre 2017
4. Parole aux élèves et période de questions orales du public
5. Affaires de la Direction générale
6. Affaires du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
7. Affaires du Service des ressources éducatives
8. Affaires du Service des ressources humaines
9. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire
10. Affaires du Service des ressources financières
11. Affaires du Service des ressources matérielles
12. Affaires du Service des technologies de l'information
13. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
14. Autres points
15. Période de questions orales du public
16. Parole aux commissaires
17. Ajournement ou clôture de la séance

04-CE-2017-2018

EXEMPTION DE LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 27 JUIN 2017

IL EST PROPOSÉ par M. Serge Mainville que le procès-verbal de la séance du 27 juin 2017 soit adopté avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité.

05-CE-2017-2018

EXEMPTION DE LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 5 SEPTEMBRE 2017

IL EST PROPOSÉ par M. David Miljour que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 septembre 2017 soit adopté avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité.

PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Aucun élève n'a pris la parole.

AUTRES POINTS

Aucun autre point n'est traité.

PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Aucune personne n'a pris la parole.

Initiales de la
présidence

Initiales de la
secrétaire

PAROLE AUX COMMISSAIRES

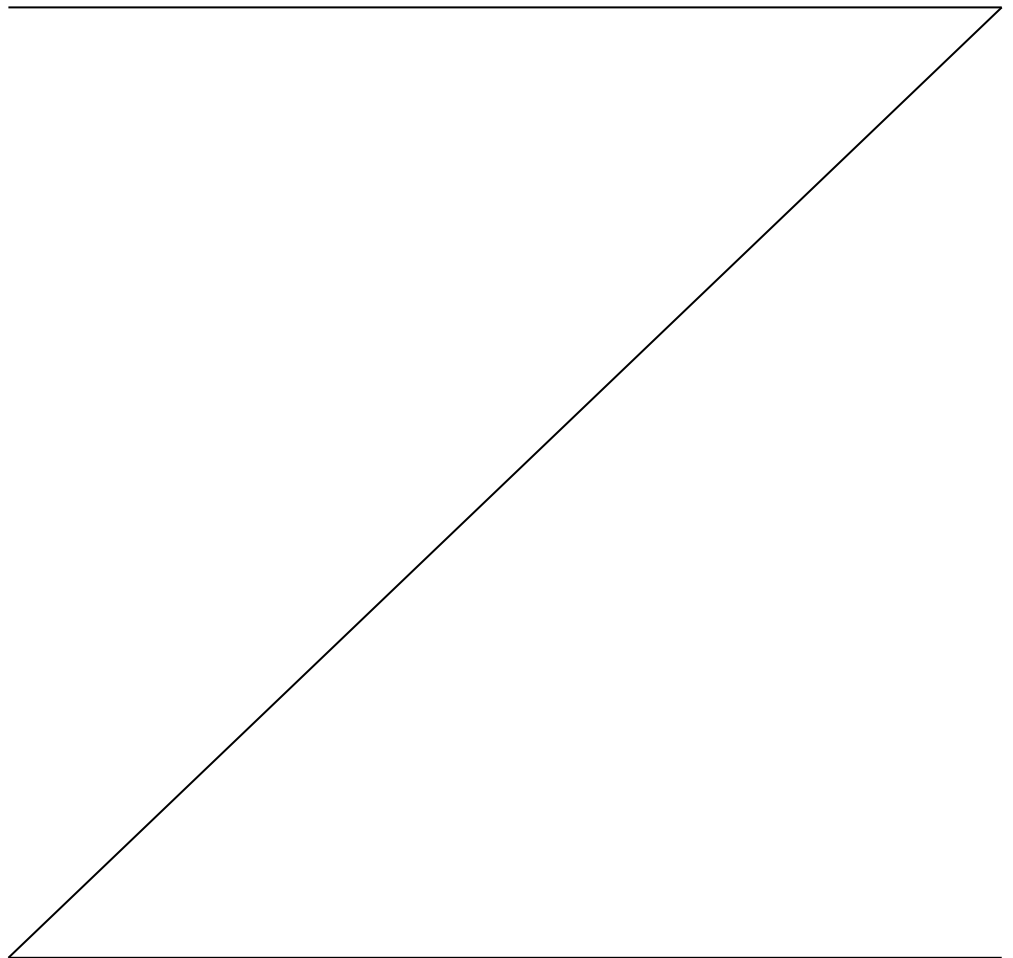
Aucun commissaire n'a pris la parole.

AJOURNEMENT OU CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 21 h 19.

Présidence

Secrétaire générale



COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 SEPTEMBRE 2017

Initiales de la
présidence

Initiales de la
secrétaire

The form consists of a large rectangular area defined by a thin black border. A diagonal line runs from the bottom-left corner to the top-right corner, dividing the space into two triangles. This area is intended for the signatures of the president and the secretary.